



Mairie de Chennevières-lès-Louvres

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE - ARRONDISSEMENT DE SARCELLES - CANTON DE GOUSSAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2025

Commune de Chennevières-lès-Louvres

Par suite d'une convocation en date du 11 avril 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Chennevières-lès-Louvres se sont réunis en date du 17 avril 2025, à Chennevières-lès-Louvres à 20 heures, sous la présidence de M. Eric **PLASMANS**, maire de la commune.

La convocation a été affichée le 11 avril 2025.

Membres présents : M. Eric **PLASMANS**, Mme Joséphine **DELMOTTE**, Mme Martine **BAYON**, M. Maurice **DOBBELS**, M. Aurélien **DEVIIENNE**, Mme Marie **EVARD**, M. Désiré Cyrille **STEPHAN**, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : M. Daniel **MONDET** à Mme Joséphine **DELMOTTE**, Mme Christelle **SEGUIN** à Mme Marie **EVARD**, M. Frédéric **CHENE** à Mme Martine **BAYON**.

Membres absents n'ayant pas donné mandat de vote : M. Lionel **MOROSINI**.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme **DELMOTTE** Joséphine, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ouverture de séance : 20h35.

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- 1) **Subventions associations 2025**
- 2) **Jeux et tarifs fête communale 2025**
- 3) **Emprunt bancaire moyen-long terme**
- 4) **Devis trottoir rue d'Epiais**
- 5) **Devis gouttière et velux logements 14 rue d'Epiais**

Subventions associations 2025

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les dossiers de demande de subventions reçus par les associations.

Il propose d'allouer les montants suivants aux associations :

CHENNEVIERES LES LOUVRES FC (FOOT)	Demande en sept/oct.
ASSOCIATION DES JEUNES DE CHENNEVIERES (AJC)	3000.00 €
LA CANABRIENNE	4000.00 €
FANFARE DE LOUVRES	350.00 €
ONaCVG anciens combattants	350.00 €
SOIT UN TOTAL	7 700.00 €

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** d'allouer les subventions ci-dessus aux associations dans le tableau ci-dessus.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à ordonnancer les virements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :
POUR : 10 **CONTRE** : 00 **ABSTENTION** : 00

Jeux et tarifs fête communale 2025

Les tarifs de la fête communale à l'occasion du traditionnel barbecue, il sera proposé à la vente plusieurs denrées selon le tableau ci-dessous :

TARIFS FÊTE 2025	
BRIOCHE	5,00 €
MENU ENFANT	
Knackis/frites + boisson	3,00 €
MENU	
Américain Merguez/frites	3,50 €
Américain Chipo/frites	3,50 €
Brochette/frites	3,50 €
Barquette 2 chipos/frites	3,00 €
Barquette 2 Merguez/frites	3,00 €
Sandwich merguez	2,50 €
Sandwich Chipo	2,50 €
Frites	1,50 €
Dessert ou glace	1,00 €
BOISSONS	
Verre de rosé	1,00 €
Bouteille de rosé	6,00 €
Bière	2,00 €
Cidre	2,00 €
Coca, Coca zéro, Orangina, Ice-tea, Oasis, eau gazeuse	1,50 €
Eau (50cl)	0,50 €
Café	0,50 €

Pour les jeux de la fête communale un devis a été établi par la société Air2jeux, selon la date retenue il y a un jeu qui ne sera pas disponible le samedi 6 septembre 2025, un devis rectificatif va être demandé à hauteur de 5 000 € TTC maximum.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir la société Air2 jeux pour les activités/animations pour un montant maximum de 5 000 € TTC.
- ⇒ **APPROUVE** les tarifs de la fête communale 2025.
- ⇒ **DIT QUE** les dépenses sont prévues au budget primitif 2025.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis avec Air2jeux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :
POUR : 10 **CONTRE** : 00 **ABSTENTION** : 00

Emprunt bancaire moyen-long terme

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à un prêt pour les dépenses d'investissement 2024 et 2025, à savoir : les toitures et la verrière de l'école, l'extension de la cantine et l'aménagement de la place phase 2.

Prêt Moyen-long Terme à taux fixe

- Montant du Prêt : **140.000 €**
 - Taux : **3,19%** sur une durée de **10 ans**
 - Base de calcul des intérêts : **360/360**
 - Amortissement : **progressif** du capital (=échéances **constantes**)
 - Périodicité de remboursement retenue : **trimestrielle**,
 - Mobilisation des fonds : déblocage intégral et irrévocable en un ou plusieurs tirages **dans les 3 mois suivant l'édition des contrats**,
 - Remboursement anticipé possible aux dates d'échéances, minimum 20% du capital restant dû, contre paiement d'une indemnité correspondant à 6 mois d'intérêts,
 - Commission d'engagement (Frais de dossier) : **0,15%** du montant de la convention, soit **210 €**,
 - Classification Gissler: **1 A.**
- Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir la proposition du Crédit Agricole Ile de France.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à procéder à toutes les formalités et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce prêt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Devis trottoir rue d'Epiais

Monsieur le Maire fait part qu'une partie des bordures de trottoir se sont complètement affaissées au niveau de 11 rue d'Epiais et que l'eau venant de la rue s'infiltrerait directement dans le garage d'une habitation.

La société ALS bâtiment situé à Surveilliers propose de retirer les bordures de trottoir afin de les remettre à niveau.

Le devis s'élève à 2 900 € HT soit 3 480.00 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir la société ALS bâtiment pour un montant de 3 480.00 € TTC.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Devis gouttière et velux logements 14 rue d'Epiais

Monsieur le Maire fait part suite à son passage aux logements situés au 14 rue d'Epiais de la nécessité de faire des travaux d'entretien.

Au niveau de la gouttière du préau, réparation sur le joint de jonction.

Le remplacement d'un velux de salle de bain pour le logement du fond.

La société ALS bâtiment propose un devis pour l'ensemble pour un montant de 1 780.00 € HT soit 2 136.00 € TTC

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir le devis de la société ALS bâtiment pour un montant de 2 136.00 € TTC.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 10

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

La séance est levée à 22h10.

**Fait à Chennevières-lès-Louvres,
Le 28 avril 2025**

Le Maire,
Eric PLASMANS

2^{ème} adjointe, secrétaire de séance
Joséphine DELMOTTE

